



Français ▾

Formation linguistique OFII & Frello
Foire aux questions OFII x Frello

Synthèse des Questions/Réponses du WEBINAIRE du 05/11/2025

Retrouvez les réponses de l'OFII aux différentes questions posées lors du webinaire du 5 novembre 2025.

Question : Comment les accompagnants (structures, professionnels ou partenaires) peuvent-ils accéder à la plateforme FRELLO et suivre les parcours des bénéficiaires de la formation linguistique OFII ?

La licence d'accès à la plateforme FRELLO dans le cadre de l'offre de formation linguistique de l'OFII est exclusivement réservée aux signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) éligibles. Les structures d'accompagnement peuvent consulter les contenus ou suivre les apprenants uniquement en se connectant avec ces derniers sur leur compte personnel. FRELLO propose néanmoins la possibilité de créer un compte d'essai gratuit, offrant un aperçu de la plateforme avec des fonctionnalités limitées.

Question : Comment l'usager vérifie-t-il son éligibilité et active-t-il son accès gratuit à Frello dans le cadre de l'OFII ?

L'usager doit avoir reçu un courriel d'invitation nominatif sur l'adresse communiquée à l'OFII lors de la signature de son CIR. Pour activer son accès gratuit et être rattaché au dispositif OFII, il doit obligatoirement utiliser le lien d'inscription unique contenu dans cet e-mail.

Question : Quel est le délai pour que l'usager reçoive son accès à la plateforme Frello après la signature du CIR ?

L'invitation est immédiate. Le lien d'inscription nominatif est envoyé durant l'entretien de signature du CIR, permettant à l'usager d'activer sans délai son accès gratuit rattaché au dispositif OFII.

Question : Pourquoi les liens d'inscription envoyés aux signataires du CIR expirent-ils après un délai, et que se passe-t-il ensuite ?

Pour des raisons de sécurité et de gestion des inscriptions, la validité du lien d'inscription Frello est limitée dans le temps (15 jours). Si le lien est expiré, l'usager peut déclencher l'envoi d'une nouvelle invitation en cliquant sur le lien périmé ou, à défaut, en sollicitant le renvoi auprès de la direction OFII compétente.

Question : L'accès FRELLO est-il possible dès l'obtention d'un statut BPI, sans attendre la signature du CIR ?

Non. L'offre de formation linguistique Asynchrone étant une offre du contrat d'intégration républicaine (CIR), L'accès gratuit à OFII/Frello est réservé aux signataires du CIR, l'invitation (lien nominatif) est transmise au moment de l'entretien CIR, pas avant.

Question : Comment sont effectués le diagnostic et le positionnement linguistique de l'usager lors de la signature du CIR ?

Lors de la plateforme d'accueil du CIR, un prestataire effectue un test de positionnement en deux étapes (écrit puis oral) afin de déterminer le niveau de l'usager selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Ce diagnostic permet de préconiser une formation adaptée aux compétences relevées.

L'orientation finale (formation en présentiel ou en asynchrone sur Frello, par exemple) est ensuite appréciée et validée par l'auditeur OFII.

Question : Quelle est l'offre de formation linguistique en présentiel actuellement proposée par l'OFII ?

L'offre de formation linguistique de l'OFII a été recentrée sur un parcours unique de 600 heures en présentiel. Ce parcours intensif est réservé aux publics les plus éloignés du français, en particulier les non-lecteurs/non-scripteurs.

Pour tous les autres publics éligibles à la formation linguistique, l'OFII déploie et privilégie une formation à distance via la plateforme Frello.

Question : Peut-on cumuler un parcours présentiel OFII et Frello, et existe-t-il des exceptions ?

Non, un signataire du CIR ne peut être inscrit que sur un seul parcours linguistique OFII à la fois (présentiel ou asynchrone). Sauf à Mayotte, où un accès cumulatif à la plateforme asynchrone est possible.

Question : Existe-t-il des alternatives non dématérialisées ou des compléments locaux pour accompagner les apprenants pour qui le numérique n'est pas simple ?

Bien que la plateforme Frello intègre des aménagements spécifiques pour les publics peu scolarisés et éloignés du numérique (illettrisme), il est possible de mobiliser, en complément du parcours OFII, des dispositifs additionnels : Les tiers-aidants (membres de la famille ou de l'entourage), mais aussi les actions locales, associatives et institutionnelles (ateliers de français associatifs ou municipaux, médiation et accompagnement numérique). Ces dispositifs d'aide à l'intégration et à la pratique du français relèvent des acteurs territoriaux.

Question : Qui assure l'assistance et la prise en main de Frello (paramétrage à la signature du CIR, permanences en région, rôle des travailleurs sociaux) ?

À la signature du CIR, l'auditeur de l'OFII informe, oriente et prescrit la formation linguistique ; c'est à ce moment que l'usager reçoit l'invitation et les modalités d'accès à Frello. La prise en main et la continuité se font ensuite en autonomie guidée grâce aux tutoriels et parcours d'initiation disponibles depuis Frello. Des ressources dédiées aux bénéficiaires OFII existent (guides, FAQ et pas-à-pas) pour faciliter la connexion et l'usage, un Centre d'aide Support est également accessible en cas de besoin.

Question : Comment l'apprenant peut-il suivre ses progrès et savoir s'il est prêt pour une certification (DELF/TCF) ?

Depuis son tableau de bord, l'apprenant visualise son activité et sa progression via la page « Mon compte », avec accès aux tâches et évaluations, aux corrections et aux commentaires, ainsi qu'à une barre d'objectifs liée au temps et aux modules réalisés. La plateforme propose des examens blancs (DILF, DELF, TCF) qui reproduisent le format des épreuves officielles, les résultats détaillés permettent d'identifier le niveau atteint et les compétences à renforcer.

Question : Quelle attestation produire pour justifier la fin de formation en ligne, et quand considère-t-on que la formation est terminée dans le cadre asynchrone OFII/Frello ?

L'accès de l'usager à la plateforme est valable 12 mois à compter de l'activation de la licence, et le compte n'est désactivé qu'au terme de cette période de validité. Il n'existe pas d'attestation de fin de formation asynchrone OFII/Frello, à ce jour.

La formation en ligne est conçue comme un accès continu à des contenus et entraînements, l'usager peut s'exercer autant qu'il le souhaite et viser une progression potentielle jusqu'à des niveaux avancés (B2).

Question : Certification A2 : Où passer l'examen, combien ça coûte, et qui paie pour les bénéficiaires du CIR ?

La maîtrise de la langue française (*niveau A2 pour la carte de séjour pluriannuelle à compter du 01/01/2026*) doit être attestée par un diplôme ou une certification reconnue, délivrée par des centres de formations agréées. La certification est à la charge exclusive du demandeur.

Question : Qu'est-ce qui indique qu'un apprenant est prêt pour le DELF/TCF, et comment les fonctionnalités de Frello aident-elles à atteindre ce niveau de préparation ?

L'apprenant peut évaluer ses acquis en autonomie, et s'entrainer aux certifications selon deux modalités : un mode formatif, sans limite d'essais, avec corrections détaillées et explications pour comprendre ses erreurs, et un mode évaluatif, calé sur les conditions réelles (timing, consignes, barème) qui délivre une attestation de résultats interne à la plateforme.

Question : Y a-t-il une progression guidée ou un accès libre à tous les niveaux dès le début, et comment est organisé le catalogue ?

Un test de positionnement initial propose un parcours adapté au niveau CECRL de l'apprenant, mais celui-ci peut explorer l'ensemble du catalogue en autonomie si souhaité. Le catalogue regroupe environ 14 parcours totalisant plus de 1 500 heures, organisés en unités thématiques composées de leçons et de modules couvrant toutes les compétences (compréhensions écrite/orale, lexique, grammaire, phonétique, expressions écrite/orale) ainsi que des parcours à visée professionnelle et des préparations aux certifications.

Question : Sans usage du stylo en ligne, comment préparer efficacement l'épreuve écrite des certifications, et quelles solutions existent pour l'entraînement à l'écriture manuscrite ?

Les publics analphabètes sont orientés vers le parcours de formation linguistique présentiel de 600H.

Question : Quelle est la durée du marché OFII avec Frello ?

L'ensemble des marchés OFII relatifs au Contrat d'intégration Républicaine, incluant la Formation Linguistiques Asynchrone Frello courrent jusqu'au 31 décembre 2028, au plus tard.

Question : Les 12 mois d'accès suffisent-ils et peut-on prolonger l'accès ou poursuivre vers des niveaux supérieurs jusqu'au B2 ?

L'accès est garanti pendant 12 mois et n'est pas prolongé au-delà de cette période. Les contenus couvrent un parcours complet du CECRL du niveau A1 au niveau B2.